



SESSION PLENIERE DU 29 JUIN 2021

CRISE COVID, ET APRÈS?

RÉFLEXIONS SUR LES MUTATIONS, LA GOUVERNANCE, LES RESSOURCES FINANCIÈRES EN PAYS DE LA LOIRE

Le document soumis au vote du CESER est issu du travail de trois ateliers au sein de sa commission finances-prospectives.

Le texte, empreint d'une vision libérale de l'économie, est très en-dessous de ce qu'aurait pu attendre la CGT. Il émet un certain nombre de préconisations très floues, et comporte un certain nombre d'éléments inacceptables.

La CGT a donc voté contre.

[LA CONTRIBUTION DU CESER \(téléchargeable sur le site du CESER\)](#)

La contribution du CESER est en réalité une compilation de 3 contributions distinctes, issues d'un travail en silo.

- ⇒ La première porte sur les **mutations économiques, sociales et environnementales**. Elle identifie 55 mutations.

Le CESER les hiérarchise en s'appuyant sur la vision des conseillers et conseillères ainsi que sur une enquête – non représentative – menée auprès de personnes de leur entourage. Il en tire des préconisations assez générales, invitant par exemple la Région à développer des actions de prévention sur les principales mutations qui affectent ou risquent d'affecter le territoire dans les prochaines années.

- ⇒ La deuxième partie porte sur la **gouvernance régionale** et infrarégionale, en particulier dans les domaines où la Région partage les compétences avec l'Etat et d'autres collectivités, à l'image de la santé.

Le CESER suggère notamment de revoir la gouvernance de la santé à l'aune des dysfonctionnements rencontrés lors de la crise sanitaire.

- ⇒ La troisième partie porte sur les conséquences sur le **budget** de la Région de la crise covid.

Le CESER porte un regard marqué par les dogmes libéraux, assimilant le sérieux de la gestion à la capacité de désendettement, sans remettre en cause l'insuffisance des moyens apportés par l'Etat ni évoquer la nécessité d'une fiscalité plus juste.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE DIANE OBLE

La CGT remercie pour leur implication l'ensemble des rapporteurs et des chargés d'étude, particulièrement Ibtihaj Jaador, pour un document qui reste malgré tout insatisfaisant, résultat d'un travail en silo.

Concernant le volet relatif aux mutations économiques, sociales et environnementales, se pose la question de la nature de ces transformations, de leurs impacts sur la société et de la radicalité des changements. Or le premier problème vient de la **méthode utilisée** et notamment du questionnaire où les enjeux et donc les réponses étaient déjà orientées et dont les répondants n'étaient pas représentatifs des Ligériens. Le CESER souligne lui-même, les limites de l'enquête en indiquant qu'« elle ne reflète en aucun cas la réalité perçue par les habitants des Pays de la Loire ».

Il résulte de cette enquête un déficit d'analyse de la situation actuelle et de renouvellement d'idées. On ne retrouve **pas de questionnement sur le modèle économique** avec ses conséquences désastreuses sur le social et l'environnemental et sur la concurrence exacerbée à tous les niveaux (individus, territoires, pays...). Il semble que tout soit fait pour que le monde d'après ressemble en tout point au monde d'avant.

D'ailleurs, on finit par ne plus se retrouver dans la priorisation de ces mutations. Certes, on retrouve, en autres, les enjeux environnementaux que l'on ne peut plus nier comme on l'a fait ces dernières décennies. Sont cités également l'enjeu des inégalités sociales, phénomène également incontestable et qui n'a fait que s'accroître avec la crise sanitaire et enfin les enjeux liés à la protection des données en lien avec la digitalisation de la société.

Ne sont pas développés les enjeux de la **financiarisation de l'économie**, le rôle des corps intermédiaires ou encore les évolutions technologiques et leurs impacts sur la société.

N'est jamais abordée la question des **jeunesses**, qui devrait pourtant figurer comme une priorité, parce que les jeunes sont les citoyens qui feront la Société de demain et qu'un taux d'abstention de près de 90 % des jeunes aux dernières élections devrait nous alerter.

Aucune réponse apportée à ce qui devrait **faire société** à savoir l'intérêt général, le sens collectif, les services publics, la remise en marche des conditions de fonctionnement de l'ascenseur social, la répartition des richesses, la lutte contre les inégalités en lieu et place des intérêts privés et de l'individualisme.

Aucune réponse à l'enjeu de la **réindustrialisation** du territoire avec une vision prospective et coopérative et une valorisation du rôle des acteurs de la recherche.

Enfin, la troisième partie de l'étude, portant sur les finances régionales, est marquée par une **vision libérale** de l'économie qui nous pose problème.

Ainsi, le texte apprécie le sérieux de la gestion à l'aune de la **capacité de désendettement de la Région** – ce qui nous semble très contestable. Car dans ce

cas, une Région qui ne ferait plus aucun investissement, et ne s'endetterait plus, aurait une capacité de désendettement très basse, et donc selon le critère du CESER une gestion très sérieuse... mais serait irresponsable vis-à-vis des besoins de son territoire !

Le CESER argumente en faveur **de l'expérimentation du pilotage par la Région du volet « formation professionnelle de pôle emploi »**. Pour rappel, la CGT est totalement opposée à cette expérimentation qui a pour effet de désengager pôle emploi de ses responsabilités en matière de politiques publiques de l'emploi, d'accroître le fléchage vers les seules formations aux métiers en tension du tissu économique et de supprimer le caractère national des politiques de l'emploi et de la formation.

Par ailleurs, la CGT ne revendique pas le **rétablissement de la part de CVAE attribuée aux Régions**, mais un financement basé sur des impôts de production permettant d'orienter l'appareil productif vers une économie répondant aux besoins du territoire.

Enfin, elle n'approuve pas l'ouverture vers **l'autonomie fiscale**, qui conduirait à une concurrence exacerbée entre territoires et au dumping fiscal.

Un travail en collectif au lieu des sous-groupes aurait permis de rééquilibrer le texte en faisant participer tous les conseillers à l'ensemble des débats. En l'état, il n'est pas acceptable pour la CGT, qui votera contre.

QUELQUES EXPRESSIONS EN SEANCE

Le groupe « Solidarités » s'interroge sur les raisons des différences de hiérarchisation des mutations entre les membres du CESER et les répondants à l'enquête qu'il a menée.

Le CRAJEP (associations de jeunes et d'éducation populaire) regrette la vision purement financière de la dette dans la 3^{ème} partie de l'étude, et s'abstient.

FO s'interroge sur le déploiement de l'enquête auprès de personnes extérieures au CESER et y voit une anticipation des mutations en cours au CESE sur la participation citoyenne. FO voit dans ce travail une occasion manquée et vote contre.

VOTES : la contribution a été adoptée par 75 pour, 14 contre et 5 abstentions.

*Les conseillers CGT ayant travaillé sur la contribution : Eric Bachelot, Yvic Kergroac'h, Diane Oble, Catherine Paris, Didier Robert restent à votre disposition.
Courriel : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr / tel 02.41.20.03.21*